



22/04/2011

La mission ministérielle favorable à la recherche sur les gaz de schiste

Par ELIANE PATRIARCA

Alors que les députés s'apprêtent à examiner en procédure d'urgence - le 10 mai - une proposition de loi interdisant l'exploration et l'exploitation des gaz et pétroles de schiste, une mission d'inspection a remis, hier, son rapport d'étape. Elle avait été diligentée en février par les ministères de l'Ecologie et de l'Industrie, avant que le gouvernement n'annule les permis accordés. La commission se dit favorable à la recherche sur ces hydrocarbures dits «non conventionnels», estimant que «dans deux ou trois ans, l'expérience acquise permettra de prendre des décisions rationnelles sur l'opportunité d'une exploitation de gaz et huiles de roche mère en France.»

Selon les auteurs du prérapport, «notre pays est parmi les plus prometteurs au niveau européen, en huiles dans le Bassin parisien (100 millions de m³) et en gaz dans le Sud (500 milliards de m³)». En outre, «la probabilité que l'accès à ces gisements permette à notre pays [...] de réduire très sensiblement ses importations d'hydrocarbures et de limiter d'autant le déficit de sa balance commerciale n'apparaît pas négligeable». La mission juge qu'«il serait dommageable, pour l'économie et pour l'emploi, que notre pays aille jusqu'à s'interdire [...] de disposer d'une évaluation approfondie de la richesse potentielle». Or, pour cela, «il est indispensable de réaliser des travaux de recherche et des tests d'exploration», dit-elle.

Le rapport encourage le lancement d'«un programme de recherche [...] sur les techniques de fracturation hydraulique et leurs impacts environnementaux». Des travaux pour lesquels il suggère de créer un comité scientifique composé d'experts du Bureau de recherches géologiques et minières, de l'Institut des énergies nouvelles et de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques, qui serait le «garant de la qualité et de la transparence des études géologiques et hydrogéologiques».

La mission recommande qu'«en l'attente des résultats du programme de recherche, la technique la plus contestée du point de vue environnementale, à savoir la fracturation hydraulique, ne soit pas utilisée hormis pour le programme scientifique». Enfin, en vue d'élaborer le rapport final, la mission envisage «un déplacement sur un site opérationnel à l'étranger».